

Cérémonie de remise de la donation de British Airways à l'UNICEF Tunisie

Allocution de Maria – Luisa Fornara

Représentante de l'UNICEF en Tunisie

Tunis le 11 juin 2010

Monsieur David Fordham, responsable régional de British Airways pour l'Afrique du Nord et ses collaborateurs du bureau de British Airways en Tunisie

Nos amis, les représentants des médias et du monde de la communication

Chers collègues

Bonjour et bienvenue au bureau de l'UNICEF en Tunisie.

C'est pour moi un plaisir de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie pour partager avec vous l'intérêt de l'UNICEF à l'égard des enfants et des adolescents dans la société et son action pour la défense et la promotion de leurs droits et de leur bien être.

L'UNICEF œuvre, depuis 1946, avec ses partenaires pour améliorer la santé, l'éducation et la protection de l'enfance dans le monde et à affirmer leurs droits.

Pour atteindre ces objectifs, l'UNICEF continue à promouvoir le partenariat et à mobiliser le secteur privé dans le soutien des efforts déployés par les gouvernements et les organisations internationales à l'égard du développement durable en général et pour le bien être des enfants en particulier. Aujourd'hui, notre partenariat avec British Airways, que nous remercions chaleureusement, s'inscrit dans cette démarche et constitue une illustration de ce qui doit être fait pour accélérer l'atteinte de notre objectif commun : l'épanouissement de l'enfant et la réalisation de tous ses droits.

Le respect du droit pour chaque enfant à une scolarisation adaptée est un droit inscrit dans les articles de la Convention internationale des droits de l'enfant. Il s'agit d'une responsabilité que nous devons assumer et pour laquelle la société civile, le secteur privé, les acteurs de développement sont tous appelés à se mobiliser. Rappelons – nous que chaque enfant est une promesse de prospérité pour l'humanité et son avenir. Il est à la fois un atout et un défi pour nous tous.

Malgré les nombreux acquis enregistrés, aujourd'hui dans le monde, en faveur des personnes handicapés, les constats concernant la situation des enfants porteurs d'un handicap restent alarmants :

- A l'échelle mondiale, plus de 200 millions d'enfants sont porteurs de handicap. Environ 100 millions d'entre eux sont âgés de moins de cinq ans dont 80% vivent dans un pays en développement
- Les enfants handicapés ont moins de chance d'être scolarisés : dans les pays en développement 98% des enfants porteurs d'un handicap ne sont pas scolarisés. Leur taux de passage et de réussite est souvent très faible en raison d'un manque d'encadrement approprié.

Des progrès ont été toutefois enregistrés dans le domaine de la protection de l'enfance handicapée. Les attitudes à leur égard changent : la plupart des pays ont voté des lois visant à améliorer le sort des enfants handicapés et de plus en plus de jeunes handicapés s'intègrent à la société. Mais, il reste beaucoup à faire pour que ces enfants puissent jouir pleinement de leurs droits car sans l'inclusion des enfants handicapés, nombre d'initiatives internationales telles que les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD) ou l'« Education pour tous » (EPT) ne pourront aboutir.

La Tunisie accorde un intérêt certain au développement de ses enfants et demeure consciente des défis spécifiques qui lui restent à relever dans ce domaine. A cet égard, une attention particulière est portée à l'intégration des enfants porteurs de handicaps dans les écoles ordinaires. Et nous ne pouvons que nous inscrire pleinement dans les efforts déployés par le gouvernement tunisien en vue d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration des enfants porteurs de handicap qui a été adoptée en 2003.

Le partenariat de l'UNICEF Tunisie avec British Airways permettra d'appuyer cette stratégie et d'assurer au plus grand nombre d'enfants porteurs de handicap un accès à une école ordinaire et ce, à travers la mise en place de partenariats multiples visant :

- 1/ l'implication et l'encadrement des parents,
- 2/ l'implication des associations au niveau de la stratégie,
- 3/ le renforcement des capacités du corps enseignant,
- 4/ la mise à la disposition de moyens logistiques (accessibilité, outils pédagogiques, personnels spécialisés...),
- 5/ la coordination entre les différents partenaires impliqués.

Enfin, je voudrais réitérer mes vifs remerciements à nos partenaires de British Airways pour ce partenariat fructueux avec l'UNICEF et pour l'intérêt qu'ils ne cessent d'accorder à l'enfance.

Je profite également de cette occasion pour rappeler le rôle crucial qui incombe aux médias et aux professionnels de la communication pour mieux faire connaître et promouvoir les droits des enfants en général et des plus vulnérables en particulier.

Mes remerciements vont également à nos collègues du comité national de l'UNICEF au Royaume Uni pour leur précieuse contribution à la concrétisation de ce partenariat.

Merci à vous tous.